

RESPONSABILITÉ ET INNOVATION SOCIALE DES ENTREPRISES (RISE)

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE 2020-2021

Les enseignant.e.s

- **Marie Bouchard**
- **Pierrick Le Goff**
- **Pierre-Louis Perin**
- **Elsa Savourey**

Les tutrices et tuteurs

- **Roxane Agon,**
- **Maxime Belingheri**
- **Sonia Fodil-Chérif**
- **Gabriel Lecordier**
- **Roman Zinigrad**

PROJETS 2020-2021

Projet 1 AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT

Le choc économique lié à la pandémie de covid-19 a entraîné une demande de restructuration de dettes souveraines des États les plus pauvres. Ces besoins accrus de restructuration sont intervenus alors que les acteurs du développement ont jusqu'à présent développé des pratiques multiples et peu coopératives. Le projet fournit une étude juridique comparative des pratiques financières développées par certains acteurs du développement, et en particulier par des acteurs bilatéraux. Le rendu prendra la forme d'un rapport documenté et prospectif sur l'intérêt et les risques attachés à ces pratiques. Le projet a également pour ambition de faire émerger des pistes concrètes pour contribuer à une plus grande harmonisation de ces pratiques et à une meilleure coopération entre les différents acteurs du développement.

- Partenaire : **AFD**
- Tutrice : **Sonia Fodil-Chérif**

Projet 2 CITEO

En cours de mise à jour.

- Partenaire : **Citéo**
- Tuteurs : **Roman Zinigrad** et **Pierrick Le Goff**

Projet 3

L'Oréal : Enjeux des stéréotypes de genre dans la communication

Troisième annonceur mondial, l'impact et la communication de L'Oréal est considérable. L'entreprise s'est engagée à respecter les Droits Humains internationalement reconnus et se réfère notamment aux Principes Directeurs des Nations Unies pour les Entreprises et les Droits de l'Homme. Les étudiants, encadrés par la Direction Générale de l'Éthique, seront amenés à rédiger un rapport sur l'articulation d'un sujet de Soft Law, qui devient de manière croissante de la Hard Law, avec une application pratique. L'apport d'une méthodologie d'entretiens avec les parties prenantes sera importante (interviews des ONGs).

- Partenaire : **L'Oréal Paris**
- Tuteur : **Maxime Belingheri**

Projet 4

Corruption dans le secteur minier congolais : quelle responsabilité pour les banques et les investisseurs

Le cobalt est un élément essentiel de notre vie quotidienne : il est utilisé dans les batteries rechargeables et est d'une importance vitale pour la transition énergétique. La plupart des réserves de cobalt se situent en République Démocratique du Congo, qui représente plus de la moitié de l'approvisionnement mondial. Le Congo est l'un des pays les plus pauvres de la planète et se classe parmi les plus bas dans les indices de corruption. Certaines des plus grandes entreprises opérant dans le pays font d'ailleurs face à des enquêtes concernant la façon dont elles ont acquis leurs mines au Congo. Mais qu'en est-il des acteurs qui financent ces entreprises ? Quelle responsabilité ont les banques et les actionnaires de ces multinationales afin d'éviter que leur argent finisse à tort dans les poches de politiciens corrompus ?

- Partenaire : **Resource Matters**
- Tutrice : **Roxane Agon**

Projet 5

Sherpa : Surveillance de masse

Les acteurs privés jouent aujourd'hui en France et à l'étranger un rôle central dans le développement de projets impliquant la collecte massive et le traitement automatisé de données personnelles, notamment de données biométriques. A cet égard, les étudiants de la Clinique de Sciences Po collaborent avec l'ONG Sherpa dans la documentation de ces pratiques, tant en fait qu'en droit, afin de comprendre l'articulation entre les différentes normes juridiques qui pourraient être applicables aux acteurs privés qui prennent part à de tels projets, et éventuellement d'étudier la faisabilité d'actions contentieuses ou de plaidoyer innovantes.

- Partenaire : **Sherpa**
- Tutrice : **Gabriel Lecordier**